



# GRENOBLE ALPES INITIATIVE ACTIVE

35, rue Casimir Brenier  
38000 GRENOBLE

## Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021



Tél. : 04 76 09 50 54  
Fax : 04 76 40 79 93  
[www.bdo.fr](http://www.bdo.fr)

20 rue Fernand-Pelloutier  
38130 Echirolles

## **GRENOBLE ALPES INITIATIVE ACTIVE**

### **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

Aux membres de l'Association GAIA,

#### **1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association GAIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

#### **2. Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

### **3. Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons examiné les modalités de comptabilisation et de présentation des différents fonds et outils de financement pour les missions attribuées à votre association.

#### Estimations significatives :

Votre association constitue des provisions pour risques et charges et pour dépréciation, telles que décrites aux notes « Evaluation des immobilisations et amortissements » et « Provisions » de l'annexe, pour faire face aux risques de défaillance sur les prêts et les garanties, ainsi que pour couvrir les risques de sortie de ressources sans contrepartie sur les exercices futurs.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et la présentation qui en est faite dans les comptes annuels.

### **4. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

## **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements

ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Echirolles, le 1<sup>er</sup> juin 2022

*BDO Rhône-Alpes*  
*Représentée par Justine GAIRAUD*  
Commissaire aux comptes

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	13 742	13 742	0	0		
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	120 531	91 469	29 062	32 070	3 008	9.38	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés	260 241		260 241	260 241			
Prêts	3 248 841	403 519	2 845 322	3 171 022	325 700	10.27	
Autres	1 374 336	604 241	770 095	926 753	156 658	16.90	
<b>Total I</b>	5 017 692	1 112 971	3 904 721	4 390 087	485 366	11.06	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	12 010		12 010	15 630	3 620	23.16
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	710 429		710 429	991 949	281 520	28.38
	Valeurs mobilières de placement	79 034		79 034	79 034		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	2 319 936		2 319 936	1 768 571	551 364	31.18
	Charges constatées d'avance (2)	5 002		5 002	3 439	1 563	45.45
	<b>Total II</b>	3 126 410		3 126 410	2 858 623	267 787	9.37
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	8 144 102	1 112 971	7 031 131	7 248 711	217 580	3.00	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	3 640 074		3 612 253		27 821	0.77
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires	2 158 491		2 109 153		49 338	2.34
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité	20 000		20 000				
Autres							
Report à nouveau							
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	39 472		20 194		59 666	295.46
	<b>Situation nette (sous total)</b>	5 779 093		5 761 601		17 492	0.30
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	<b>Total I</b>	5 779 093		5 761 601		17 492	0.30
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	<b>Total II</b>						
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques	169 139		132 535		36 604	27.62
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>	169 139		132 535		36 604	27.62
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	170 050		175 000		4 950	2.83
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	61 640		63 757		2 117	3.32
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	91 295		97 865		6 570	6.71
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	759 864		1 017 953		258 089	25.35
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	50				50	
	<b>Total IV</b>	1 082 899		1 354 575		271 676	20.06
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	7 031 131		7 248 711		217 580	3.00

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

1 354 575

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations	38 635		34 970		3 665	10.48
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	898 738		884 881		13 857	1.57
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	97 133		92 467		4 667	5.05
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	47 312		61 533		14 221	23.11
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	18		3		15	515.12
<b>Total I</b>	<b>1 081 836</b>		<b>1 073 853</b>		<b>7 983</b>	<b>0.74</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	202 595		182 439		20 155	11.05
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	34 903		35 465		563	1.59
Salaires et traitements	521 451		503 625		17 826	3.54
Charges sociales	208 572		199 342		9 230	4.63
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 834		5 620		3 214	57.19
Dotations aux provisions	77 107		51 688		25 419	49.18
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	68 476		79 913		11 437	14.31
<b>Total II</b>	<b>1 121 938</b>		<b>1 058 094</b>		<b>63 844</b>	<b>6.03</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>40 101</b>		<b>15 760</b>		<b>55 861</b>	<b>354.45</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		748		4 720	3 972	84.15
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>		748		4 720	3 972	84.15
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		119			119	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>		119			119	
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		629		4 720	4 091	86.67
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>		39 472		20 480	59 952	292.73
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
<b>Total V</b>						
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion				286	286	100.00
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>				286	286	100.00
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>				286	286	100.00
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>		1 082 585		1 078 574	4 011	0.37
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		1 122 057		1 058 380	63 677	6.02
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>		39 472		20 194	59 666	295.46



DONNONS DU SENS À L'ÉCONOMIE

# Annexe Bilan 2021



Cofinancé par  
l'Union européenne



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**FRANCE ACTIVE**  
Les entrepreneurs engagés  
**ISÈRE**

**Initiative** grenoble

## Informations liées à l'exercice

---

Total bilan :	7 031 K€
Total des produits d'exploit. :	1 082 K€
Résultat de l'exercice :	-39.4 K€
Durée de l'exercice :	12 mois

## Faits marquants de l'exercice

---

La crise sanitaire toujours présente en début d'année 2021, avec **des impacts de divers ordres** :

- **sur l'activité** : moindre activité sur certains dispositifs, mobilisation sur des dispositifs d'urgence
- **sur les charges et les investissements** : moins de déplacements et d'évènements, mais plus d'achats et d'investissements (téléphonie, équipement serveur...) pour faciliter le travail en mode hybride
- **sur les provisions** : prudence sur les prêts d'honneur et pas de pertes sur le contrat d'apport associatif
- **sur les RH** : avec quelques arrêts maladie et des départs pour d'autres projets professionnels avec des remplacements (dont 2 ruptures conventionnelles pour un coût de 20K€)

Fin 2021, **une réorganisation interne qui portera davantage de fruits sur 2022** : l'ensemble de ces changements sont décrits au rapport d'activité 2021. A noter tout de même la prise de fonction de Direction de Marion Perroy au 1<sup>er</sup> Novembre 2021 et le départ d'Anne-Laure Pitiot (qui était en mise à disposition de France Active Savoie Mont Blanc) au 31 Décembre 2021.

A noter également une création de poste de chargée de back office à compter d'Avril 2021, poste qui est pérennisé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Concernant **les financements et les évolutions majeures** :

- Un **changement de programmation FSE+ 2021-2027** : auparavant notre organisme intermédiaire était France Active jusqu'à fin 2020. A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2021, c'est la Région ARA qui devient instructeur et nous structurons un consortium avec France Active en Auvergne Rhône Alpes et toutes les associations FA en région ex Rhône Alpes. Les modalités (CSU) et le périmètre de financement (accompagnement et financement de la création d'entreprise pour

des entrepreneurs en activité de l'émergence aux 3 ans de leur entreprise) changent, occasionnant un total changement de mode de contractualisation, de reporting et de justification des actions.

- **La suite et fin du financement de la CAF sur Cap Rebond**
- **La suite et fin du plan de revitalisation avec la Banque Populaire des Alpes**

**L'ensemble des faits marquants ayant eu des économiques et financiers en 2021 sont présentés dans le préambule du rapport financier de la trésorière de l'association.**

## **Principes comptables et méthode de base**

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC n° 2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif applicable à compter du 1er janvier 2020

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **Détail du projet associatif et de son financement**

GAIA soutient celles et ceux qui portent des initiatives en faveur d'une économie de proximité et porteuse de sens en Isère, parce qu'elle a la conviction qu'une économie plus solidaire, plus inclusive et plus durable est possible. Pour ce faire, GAIA propose des solutions complètes et personnalisées au service des projets individuels, des projets collectifs socialement utiles, innovants et des projets de territoires.

Elle s'appuie sur 4 métiers :

- **Le financement** pour faciliter aux entrepreneur.e.s l'accès au financement pour créer leur activité, la développer ou rebondir, selon une approche humaine de la finance
- **L'accompagnement** en diagnostiquant les besoins d'accompagnement, en identifiant le ou les meilleurs outils et dispositifs existants pour y répondre et, si c'est pertinent, en mettant en œuvre les l'ingénierie d'accompagnement portée par GAIA.
- **La formation** pour former ses publics pour renforcer leurs compétences afin de leur donner toutes les chances de pérenniser leur initiative.
- **Et la connexion et la coopération territoriale** pour inspirer, connecter intelligemment et faire coopérer les acteurs du territoire en s'appuyant sur une large palette d'outils et de processus collaboratifs et sur l'intelligence collective et territoriale.

Les fonds mobilisés pour ces actions sont attribués sous forme de fonds associatifs ou de subventions par les collectivités locales, les banques, les entreprises, l'État, la Banque des Territoires /CDC...

Les dépenses de fonctionnement de l'association sont couvertes par les financements sur programmes perçus sur les actions, les subventions d'exploitation, les prestations de services, ainsi que les adhésions.

### **Évaluation des immobilisations et amortissements**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés de la façon suivante :

Logiciels	L	Durée	1 à 3 Ans
Matériel de bureau et Informatique	L	Durée	2 à 4 Ans
Mobilier de bureau	L	Durée	8 Ans
Installations générales	L	Durée	5 à 8 ans

Les immobilisations financières sont principalement constituées :

- Des prêts accordés : Prêts d'Honneur et Contrats d'Apport Associatif. Elles sont enregistrées pour la valeur nominale de remboursement (capital restant dû au 31 décembre).
- Des dépôts de garantie des financeurs versés à GAIA et gérés par France Active, pour la gestion des lignes FAG et Quartiers.
- Des parts sociales détenues dans les établissements de crédit

Les risques de défaillance sur les prêts sont comptabilisés en dépréciations de créances :

#### Dépréciation de la ligne « dépôts de garantie »

La provision "Alerte sur Garantie France Active" sert à couvrir les risques d'appel en garantie portés par GAIA, à partir des informations communiquées par France Active sur la provision qu'elle a elle-même constituée et en fonction du taux de participation en garantie.

#### Dépréciation de la ligne « Prêts d'Honneur »

Les provisions "Risque de Pertes sur PH" permettent de couvrir le montant des sinistres probables attendu sur les Prêts d'Honneur en fonction des risques de défaillances envisagés sur chaque dossier et après déduction du remboursement de la contre garantie BPI France. Les taux de dépréciation appliqués sur les prêts d'honneur sont déterminés selon les modalités suivantes :

- Risque de 100% pour les encours défaillants et contentieux (procédures collectives...)
- Risque de 20% sur les encours présentant plus de 3 impayés
- Risque de 10% de pertes statistique sur les prêts sans incidents.

Compte tenu du contexte et afin de sécuriser les pertes à venir liées à la crise sanitaire, la ligne de provision complémentaire spéciale « COVID » constituée en 2020 à hauteur de 10% du total des encours nets de la contre-garantie BPI, sur les préconisations du réseau Initiative France, a été maintenue sur 2021.

#### Dépréciation de la ligne « Contrat d'Apport Associatif

Les provisions "Risque de Pertes sur CAA" permettent de couvrir le montant des sinistres probables attendu sur les CAA en fonction des risques de défaillance sur chaque dossier, selon les modalités suivantes :

- Risque de 100% pour les encours défaillants et contentieux (procédures collectives...)
- Risque de 20% sur les encours présentant plus de 3 impayés
- Risque de 10% de pertes statistique sur les prêts sans incidents.

### **Évaluation des créances et dettes**

Elles sont valorisées à leur valeur comptable. Les créances dont la valeur nominale de remboursement a diminué ont fait l'objet, quand celle-ci est réversible, d'une provision pour dépréciation.

### **Évaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode "FIFO". Lorsque la valeur du portefeuille à la clôture est inférieure à la valeur d'acquisition des titres, une provision est inscrite pour couvrir la perte latente.

### **Fonds propres**

Les fonds propres de l'association sont constitués :

Des fonds associatifs et des réserves pour projet associatif constitués d'éléments définitivement acquis par l'association (affectation des résultats sur les exercices antérieurs).

Du Fonds De développement qui est constitué des soldes des subventions des exercices antérieurs à 2003, et peut être alimenté par les cotisations des membres, diminué des prestations d'Ingénierie ou d'actions de développement (TPE ou ESS) de l'année en cours. Il est mobilisé pour financer des actions qui contribuent à soutenir le développement des entrepreneurs accompagnés et financés (ateliers collectifs, accompagnements individualisés...).

Des fonds d'intervention avec et sans droit de reprise (voir ventilation ci-dessous). Les pertes constatées sur les prêts d'honneur et les CAA au titre de l'exercice sont imputées directement au prorata de la part respective des apports avec et sans Droit de Reprise sur les Fonds d'intervention, sans transiter par le compte de résultat.

### **Provisions pour risques et charges**

Des provisions pour risques de rappels de fonds sur la convention annuelle FSE ont été constituées dans l'attente de leur validation définitive.

La provision pour "Retraite" représente la valorisation des droits acquis par les salariés de l'Association au 31/12/2021 au titre de leur indemnité de départ en retraite.

## Notes relatives au bilan actif

### *Immobilisations corporelles et incorporelles brutes*

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin de l'exercice
Concessions, Brevet et droits similaires	8790			8 790 €
Autres immobilisations incorporelles	4951			4 951 €
Immobilisations corporelles	114705	5 826 €		120 531 €
Immobilisations financières	5618714	1 291 641 €	2 026 936 €	4 883 419 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 747 160 €</b>	<b>1 297 467 €</b>	<b>2 026 936 €</b>	<b>5 017 691 €</b>

### *Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles*

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin de l'exercice
Concessions, Brevet et droits similaires	8 790 €			8 790 €
Autres immobilisations incorporelles	4 951 €			4 951 €
Immobilisations corporelles	82 634 €	8 834 €		91 468 €
<b>TOTAL</b>	<b>96 375 €</b>	<b>8 834 €</b>	<b>0 €</b>	<b>105 209 €</b>

### *Immobilisations financières brutes*

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin de l'exercice
Parts établissements de crédits	260 241 €			260 241 €
Dépôts de garantie locaux	7 920 €			7 920 €
Prêts d'honneur	2 756 929 €	1 202 861 €	1 297 468 €	2 662 322 €
Contrats d'Apports Associatifs	843 700 €	86 778 €	343 959 €	586 519 €
Fonds de garantie	1 729 749 €		383 508 €	1 346 241 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 598 539 €</b>	<b>1 289 639 €</b>	<b>2 024 935 €</b>	<b>4 863 243 €</b>



## Dépréciation des immobilisations financières

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin de l'exercice
Parts établissements de crédits	0 €			0 €
Dépôts de garantie locaux	0 €			0 €
Prêts d'honneur	296 439 €		17 705 €	278 734 €
Contrats d'Apports Associatifs	133 167 €		8 382 €	124 785 €
Fonds de garantie	831 090 €		226 849 €	604 241 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 260 696 €</b>	<b>0 €</b>	<b>252 936 €</b>	<b>1 007 760 €</b>

## Échéances des créances

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<b>Immobilisations financières</b>	<b>268 161 €</b>		<b>268 161 €</b>
Parts établissement crédit	260 241 €		260 241 €
Cotrafi (Dépôt de garantie locaux)	7 920 €		7 920 €
<b>Prêts</b>	<b>3 248 841 €</b>	<b>1 345 774 €</b>	<b>1 903 067 €</b>
dont Prêts d'honneur	2 662 322 €	1 099 479 €	1 562 843 €
dont Contrat d'Apport Associatif	586 519 €	246 295 €	340 224 €
<b>Fonds de Garantie</b>	<b>1 366 417 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 366 417 €</b>
dont FA	0 €	0 €	0 €
dont FAG	1 346 241 €	0 €	1 346 241 €
dont "Quartiers"	20 176 €	0 €	20 176 €
<b>Autres créances</b>	<b>710 430 €</b>	<b>710 430 €</b>	<b>0 €</b>
dont Divers	1 378 €	1 378 €	0 €
dont Produits à recevoir	669 931 €	669 931 €	0 €
dont Fds Ingénierie DLA	39 121 €	39 121 €	0 €
<b>Créances Clients</b>	<b>12 010 €</b>	<b>12 010 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 605 859 €</b>	<b>2 068 214 €</b>	<b>3 537 645 €</b>

### ***Détail des produits à recevoir***

<b>Année</b>	<b>Classification</b>	<b>Montant</b>
<b>2017</b>		
	Financement FSE	15 060 €
<b>2018</b>		
	Financement FSE	4 505 €
	Financement LABO	11 250 €
<b>2019</b>		
	Financement FSE	68 157 €
<b>2020</b>		
	Financement Etat	500 €
	Financement FSE	95 962 €
	Financement LABO	11 250 €
<b>2021</b>		
	Financement FSE	161 302 €
	Financement LABO	4 500 €
	Financement DLA	24 245 €
	Exédent de taxe sur salaires	12 527 €
	Financement Expertise TPE	5 700 €
	AUTRE	20 198 €
	Financement Expertise FINES	25 500 €
	FINANCEMENT BAREME 1-2-3-4	41 362 €
	REGION 2021	167 912 €
	<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>669 931 €</b>

## Notes relatives au bilan passif

---

### ***Fonds Associatif / Réserve***

Les fonds associatifs et réserves pour projet associatif sont définitivement acquis par l'association.

Les fonds propres de GAIA s'élèvent à 258.8 K€

Les réserves pour projet associatif s'élèvent à 20 K€.

## ***Apports avec Droit de Reprise***

Les 2 158 K€ sont constitués de la façon suivante :

<b>APPORTS AVEC DROIT DE REPRISE</b>	
Fonds CAA	1 306 618 €
Fonds PH	720 850 €
Fonds Inovizi	269 943 €
Risque pertes PH	- 58 368 €
Risque pertes CAA	- 80 552 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 158 491 €</b>

## ***Dotations du fonds de Prêt d'Honneur***

	<b>A l'ouverture</b>	<b>Apport 2021</b>	<b>Clôture</b>
Caisse Epargne	208 600 €		208 600 €
Caisse des Dépôts	442 475 €		442 475 €
Crédit Agricole SRA	26 460 €		26 460 €
Pépinières Multi-Sites	10 000 €		10 000 €
Apport ISI Caisse Epargne	172 146 €		172 146 €
Apport ISI CDC	121 401 €		121 401 €
Commissions BPI France	-40 097 €	-3 318 €	-43 415 €
Perte sur P.H.	-212 133 €	-4 684 €	-216 817 €
<b>TOTAL</b>	<b>728 853 €</b>	<b>-8 002 €</b>	<b>720 851 €</b>

## ***Avances remboursables Strat Up & GO (ex-INOVIZI)***

	<b>Début d'exercice</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Fin de l'exercice</b>
A l'ouverture	231 938 €			231 938 €
Remboursements de l'exercice			-57 896 €	-57 896 €
Nouveaux prêts		95 900 €		95 900 €
<b>TOTAL</b>	<b>231 938 €</b>	<b>95 900 €</b>	<b>-57 896 €</b>	<b>269 942 €</b>

## - Dotations au fonds de Contrat d'Apport Associatif

	A l'ouverture	Apport 2021	Clôture
Caisse des Dépôts	650 000 €		650 000 €
Crédit Coopératif	15 000 €		15 000 €
France Active	90 000 €		90 000 €
Région Rhône Alpes / Auv	718 920 €		718 920 €
Crédit Mutuel	20 000 €		20 000 €
Pertes sur CAA	-187 302 €		-187 302 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 306 618 €</b>	<b>0 €</b>	<b>1 306 618 €</b>

## ***Apports sans droit de reprise***

<b>APPORTS SANS DROIT DE REPRISE</b>	
Fonds CAA	717 502 €
Fonds PH	2 721 540 €
Fonds de développement	197 482 €
Risque pertes PH	- 220 366 €
Risque pertes CAA	- 44 233 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 371 925 €</b>

## ***Dotations du fonds de Prêt d'Honneur***

	A l'ouverture	Apport 2021	Clôture
Conseil Régional	1 321 959 €		1 321 959 €
Communes	76 964 €		76 964 €
Metro	670 735 €		670 735 €
Caisse Epargne	308 462 €	12 000 €	320 462 €
Crédit Agricole	5 293 €		5 293 €
Crédit Mutuel	9 200 €	9 900 €	19 100 €
Fondation Créavenir	169 725 €		169 725 €
Banque Populaire	17 287 €	5 000 €	22 287 €
Entreprises + Caterpillar + EDF	263 965 €		263 965 €
Commissions et Remboursements	-117 790 €	-12 529 €	-130 319 €
Pertes sur P.H,	-648 108 €	-17 685 €	-665 793 €
Fonds P.H croissance	100 000 €		100 000 €
Fonds P.H. Initiative Sud Isère	547 163 €		547 163 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 724 855 €</b>	<b>-3 314 €</b>	<b>2 721 541 €</b>

### ***Dotations au fonds de Contrat d'Apport Associatif***

	A l'ouverture	Apport 2021	Clôture
MéTRO	120 000 €		120 000 €
France Active	90 000 €		90 000 €
Ville de Grenoble	24 000 €		24 000 €
Conseil Général	220 000 €		220 000 €
Communes	20 000 €		20 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes	235 000 €		235 000 €
CDC	104 000 €		104 000 €
Pertes sur CAA	-95 498 €		-95 498 €
<b>TOTAL</b>	<b>717 502 €</b>	<b>0 €</b>	<b>717 502 €</b>

## Fonds de Développement

	A l'ouverture	Apport 2021	Clôture
Solde Exercices Antérieurs	110 700 €	0 €	110 700 €
Affectation Résultat N-1	26 345 €	0 €	26 345 €
Factures	-37 035 €	-2 480 €	-39 515 €
DLA antérieurs	99 951 €	0 €	99 951 €
<b>TOTAL</b>	<b>199 961 €</b>	<b>-2 480 €</b>	<b>197 481 €</b>

## Fonds de Garantie

	A l'ouverture	Apport 2021	Clôture
Total des dotations cumulées	481 365 €		481 365 €
Total des pertes nettes	-339 029 €	-64 371 €	-403 400 €
<b>TOTAL</b>	<b>142 336 €</b>	<b>-64 371 €</b>	<b>77 965 €</b>

## Provisions

	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin de l'exercice
Provision risque conventions FSE	85 188 €	76 126 €	-27 000 €	134 314 €
Labo Region	33 750 €			33 750 €
Provision pour retraite	13 597 €		-2 253 €	11 344 €
<b>TOTAL</b>	<b>132 535 €</b>	<b>76 126 €</b>	<b>-29 253 €</b>	<b>179 408 €</b>

## Echéances des dettes

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
	<b>322 985 €</b>	<b>157 910 €</b>	<b>165 075 €</b>
Emprunts établissement de crédit	20 050 €	4 975 €	15 075 €
Emprunts Dettes financières Div,	150 000 €		150 000 €
Fournisseurs comptes rattachés	61 640 €	61 640 €	
Dettes fiscales et sociales	91 295 €	91 295 €	
Dettes immob, et rattachées			
Autres dettes	<b>759 697 €</b>	<b>0 €</b>	<b>759 697 €</b>
dont Fonds Ingénierie DLA			
dont Mises à dispo Fds de Garanties	759 697 €		759 697 €
dont CAA à reverser à FA			
dont FAA à reverser à R-A			
dont Fonds de Dotation G.A.I.A			
Charges à payer	167 €	167 €	0 €
Produits constaté d'avance	50 €	50 €	0 €
Divers	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 082 899 €</b>	<b>158 127 €</b>	<b>924 772 €</b>

## Détail des charges à payer

Libellé	Montant brut
IS sur produits financiers	167 €
Dettes provisions CP et RTT	50 962 €
Autres dettes sociales / intéressement	13 979 €
Factures non parvenues	8 858 €
<b>TOTAL</b>	<b>73 966 €</b>

## Notes relatives au compte de résultat

---

### **Ventilations des produits**

Les produits d'exploitation se ventilent principalement comme suit :

- Commissions sur Programmes et prestations : 898 738€ contre 884 881€ en N-1.
- Subventions d'exploitation : 97 133€.
- Produits divers et transferts de charges : 5 624€ contre 513€ en N-1.
- Reprise sur provisions : 40 503€
- Cotisations membres : 38 653€ contre 34 970€ en N-1.

### **Résultat exceptionnel**

Néant

## Autres informations

---

### **Valorisation des contributions volontaires**

Le temps mobilisé par les 80 bénévoles dans le cadre des Comités d'Engagement et du parrainage est valorisé par l'association pour 92 000€



### ***Effectif moyen***

Effectif moyen	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'Association
Cadres	13.45	
Employés	1.24	
<b>TOTAL</b>	<b>14.69 ETP</b>	

### ***Rémunération des dirigeants***

L'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 oblige les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros, à publier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature. Conformément à l'article R 123-198 1° du Code du Commerce cette information n'est pas fournie dans l'annexe des comptes annuels car elle permettrait d'identifier la situation des membres du collège concerné.